

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 Janvier 2024**

Date de convocation :
8/01/2024

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

POUR : 11
CONTRE : 1
ABSTENTION : 0

L'an deux mil vingt-quatre, 15 janvier à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint Just-Sauvage, sous la Présidence de Monsieur Bruno MARTIN, Maire.

Étaient présents : M. Bruno MARTIN, Mme Marie BRUN, M. Thomas PERRIER, Mme Denise CHARLOIS, Mme Chantal MICHEL, M. Laurent BERTIN, M. Vincent GAVROY, M. Cyrille GRUAT-CHERRIOT, Mme Malika DHOTEL, M. Xavier FEVRE, formant la majorité des membres en exercice pouvant valablement délibérer.

Excusés : Mme FRENOY, M. BRISSY, Mme PASQUIER, Mme PROTAT DE FRANCE

Absente : Mme Cécile LOPEZ

Pouvoirs : Mme Laëtitia FRENOY à Mme Malika DHOTEL, M. Harold BRISSY à Mme Marie BRUN

Secrétaire de séance : Malika DHOTEL

N° DCM202401012

OBJET :

**ACHAT DISTRIBUTEURS
TOUTOUNET**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la nécessité de lutter contre les incivilités autour des équipements municipaux,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE d'acquérir 2 distributeurs de sacs à déjections canine en rouleau, 1 distributeur sur poteau, un cendrier tempête et leurs fournitures

AUTORISE Monsieur le Maire à commander celui-ci auprès du fournisseur SEPR Solutions,

DIT que les crédits nécessaires seront pris sur le Budget Investissement de la Commune,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents,

Extrait certifié conforme aux registres des délibérations

Fait à Saint Just-Sauvage, le 16 Janvier 2024

Le Maire,
Bruno MARTIN



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne.